



CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHES EN ADMINISTRATION PUBLIQUE (CERAP)

Av. F.D. Roosevelt, 50 • ULB • CP 135

B-1050 Bruxelles

Tél : +32 2 650 42 79 • Fax: +32 2 650 49 56

Site Web : <http://www.cerap.be>

APPEL A CONTRIBUTIONS – REVUE PYRAMIDES

Dans la perspective de la publication de ses prochains numéros, le Comité scientifique du Centre d'Etudes et de Recherches en Administration Publique (CERAP) informe les auteurs intéressés par des questions administratives, des éventuelles opportunités de publication au sein de la Revue Pyramides.

Nous lançons un appel à contributions pour le numéro 21 de la Revue *Pyramides*, dont la sortie est prévue en 2011. Le thème en sera :

L'Armée en réforme

Un résumé est à envoyer par email (cerap@ulb.ac.be) à Florence Daury, pour être ensuite soumis au Comité de rédaction qui décidera de l'opportunité de la publication. La coordination de ce numéro sera assumée par Luc Wilkin (wilkin@ulb.ac.be) et Alexandre Piraux (alexandre.piraux@ulb.ac.be).

Avec la fin de la Guerre froide, la situation politique et militaire mondiale s'est trouvée fortement bouleversée ; la chute du Mur de Berlin est devenue une référence géopolitique dans l'analyse et la préparation d'une succession de réformes de l'Armée. En particulier, les états-majors européens et les pays membres de l'OTAN font face à de nombreux défis d'ordre stratégique, économique, politique et structurel.

De fait, le prochain sommet de l'OTAN qui se tiendra en novembre 2010 doit entériner le nouveau concept stratégique de l'Alliance pour la décennie à venir, ce concept appelant ses partenaires à renforcer les liens avec la Russie et à faire preuve de plus de polyvalence, pour affronter de nouveaux dangers, plus imprévisibles et plus variés sur le plan géographique et technologique. Parallèlement à cela, l'OTAN doit travailler à une réduction de ses structures pour des raisons budgétaires, notamment liées à une moindre disponibilité américaine.

Dans ce contexte, L'Europe également se trouve au cœur du développement de sa Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) qu'elle doit gérer sur fond de crise économique-financière. La réalité économique met en avant le besoin de nouvelles synergies pour assurer un partage capacitaire et les spécialisations nécessaires au bon déroulement des missions de la Défense européenne. L'avenir de cette dernière se joue-t-elle par le biais de coopération à la carte (satellite Hélios, Ecole supérieure de formation Jet, Amiral Benelux,

coopération nordique) ou grâce à une spécialisation par pays imposant un partage de souveraineté et une confiance réciproque ?¹

A l'échelon national et à l'instar d'autres pays européens, l'Armée belge a subi une mutation identitaire qui la conduit vers un nouveau modèle, celui de « *forces armées belges plus petites, mais mieux équipées, plus flexibles et rapidement projetables* »². Cette tendance, entamée lors de la fin du service militaire obligatoire, accentué encore par le contexte économique et multinational abordé plus haut, modifie en profondeur les métiers de l'Armée. L'évolution, la professionnalisation des techniques militaires influence le rapport que le soldat entretient avec son corps d'arme ; les changements structurels donnent également d'autres perspectives à la carrière militaire.

Ce numéro de *Pyramides* se déclinera sous une série de **thèmes** parmi lesquels :

- La conception interarmées de l'engagement, la dimension multiculturelle
- Les missions de l'Armée, la guerre, la protection civile et les causes humanitaires
- La restructuration de l'armée belge (suppression de 23 casernes et quartiers militaires, réaffectation de 45% des effectifs, jusqu'où aller dans la réduction des effectifs ?
- La sous-traitance de la guerre à des entreprises privées (les sociétés militaires privées, les sociétés de sécurité privées) et la privatisation de « la violence légitime » ; quel contrôle étatique, onusien, opportunité d'une réglementation ...
- La relation entre les autorités politiques et les responsables militaires dans la chaîne de commandement
- Les commandes publiques dans le domaine militaire, et leurs enjeux politico-économiques
- Les nouveaux risques et les tactiques militaires, les nouvelles technologies
- La gestion des stocks d'armes, les questions logistiques
- La carrière militaire (équilibre linguistique, Droits de l'Homme et régime disciplinaire ...)

Les contributions empiriques sont les bienvenues. D'autres aspects ou problématiques relatifs aux réformes de l'Armée, non abordés dans le présent appel à contributions, peuvent aussi être pris en considération par le Comité de lecture.

Calendrier des échéances pour le numéro 22 de *Pyramides*

Date d'envoi des résumés : jusqu'au 1^{er} janvier 2011

Choix de la rédaction aux auteurs : 1^{er} février 2011

Date d'envoi des articles : 1^{er} mai 2011

Consignes aux auteurs

Les propositions de textes destinées à être publiées dans la revue *Pyramides* doivent impérativement être envoyés par fichier électronique (au format Word) à l'adresse suivante : cerap@ulb.ac.be.

Ils seront soumis à un **Comité de lecture**. Ce dernier tiendra compte d'éléments tels que : l'intérêt et l'originalité de la proposition, la clarté du cadre conceptuel et la prise en compte de la littérature pertinente en regard du sujet abordé, la démarche méthodologique (dans le cas, en particulier, d'une analyse de données de terrain), la qualité de l'analyse ou de l'argumentation (dans le cas, en particulier, d'une contribution à caractère

¹ A. DUMOULIN, « Armées d'Europe en ordre dispersé », *L'Echo*, 23 septembre 2010.

² Plan directeur 2003 de la Défense belge.

plus théorique). La qualité de l'écriture et le style de l'auteur seront également pris en considération dans l'évaluation du projet de contribution. Il est également demandé aux contributeurs de relire attentivement leur texte avant envoi (orthographe, coquilles typographiques, ...). Dans la mesure où *Pyramides* s'adresse à des lecteurs appartenant aussi bien au monde académique qu'à un public de praticiens, il est recommandé aux auteurs d'utiliser un style d'écriture aussi accessible que possible.

Les auteurs des propositions sont invités à respecter les règles énoncées ci-dessous.

(1) Les textes soumis ne doivent pas excéder **45.000 signes** (espaces compris – hors bibliographie et notes) ;

(2) La numérotation des pages ne doit pas être prévue. Elle se fera automatiquement lors de la composition finale (ne rien prévoir dans les zones en-tête et pied de page) ;

(3) Les notes sont à insérer au bas des pages correspondantes, en utilisant obligatoirement la numérotation en continu, avec départ au chiffre 1 ;

(4) Les intertitres peuvent être numérotés de la façon suivante : 1.1. , 1.1.1., 1.1.2., etc..., toujours suivi d'un point..

(5) **Page de titre** : la première page du texte soumis indique le titre de l'article, le (les) prénom(s) complet(s) et le (les) nom(s) de l'auteur(e) (des auteur(e)s) suivis d'un renvoi à une note de bas de page précisant la (les) fonctions de l'auteur(e) (des auteur(e)s) ainsi que ses coordonnées électroniques.

(6) **Page de titre** : elle comportera également un **résumé** d'une quinzaine de lignes maximum.

(7) **Bibliographie – références bibliographiques**

Dans le texte, les références sont appelées entre parenthèses et sans prénom : (Crozier, 1963), (Crozier, 1963 ; Rocard, 1987). A partir de trois auteurs : (Paquette et al. 1998). La liste des références est non numérotée et organisée par ordre alphabétique en fin d'article par noms d'auteurs et par ordre chronologique pour un même auteur.

Toutes les références comprises dans la bibliographie doivent correspondre à des références citées dans le texte (et inversement). Elles doivent être complètes. Pour les articles de revues il y a lieu d'indiquer, le volume, le numéro ainsi que les pages (pp. XX-XX).

Elles seront présentées selon les modèles illustrés ci-dessous :

- **Ouvrage** :
Rocard, M., *Le cœur à l'ouvrage*, Paris, Seuil, 1987, pp. 247-248.

- **Article de revue (indiquer tous les auteurs)** :
Ifrah, B., « Genèse de l'évaluation des politiques publiques en France », *Revue de Sciences administratives*, Volume 5, n°2, 1994, pp. 672-685.

- **Chapitre d'ouvrage collectif avec coordinateur** :

Pradel, M., « La sociologie de l'administration en Suisse » in : Savary, P. (Ed.), *La sociologie de l'administration en Europe*, Lausanne, Editions du Miroir, 1999, pp. 675-698.

- Ouvrage collectif avec coordinateur :
Laurillon, M. (Ed.), *La crise de l'emploi*, Paris, PUF, 2000.